



Six Fours les Plages, le 9 Février 2021

MAIRIE DE  
SIX-FOURS-LES-PLAGES

SERVICE : D.R.H.  
drh@mairie-six-fours.fr  
Tél : 04.94.34.93.25  
Fax : 04.94.26.19.05  
N/Réf. : JSV/MPS/DC/NB/2021.1542

**APPEL A CANDIDATURE**  
**EXTERNE (H/F)**

**REMPLACEMENT AUXILIAIRE DE**  
**PUERICULTURE**

**SERVICE** : MULTI ACCUEIL « la P'tite Récré - Corniche de la Coudoulière – Six-Fours-Les-Plages

**FONCTION AUXILIAIRE DE PUERICULTURE**

**STATUT** : C.D.D de 6 mois renouvelable, maximum 1 an à raison de 17 h 30 par semaine

**HORAIRES DE TRAVAIL** : 13 h 15 – 18 H 00 les lundi mardi jeudi vendredi

**REMUNERATION** : Au 1er indice de la Fonction Publique

**MISSIONS PRINCIPALES** :

- Accueillir des enfants de 18 mois à 4 ans durant la journée,
- Veiller à la sécurité des enfants qui lui sont confiés, à leur bien être physique et psychologique, au respect de leur rythme de vie.
- Assurer les actes de la vie quotidienne : changes, toilettes, repas, sommeil....
- Proposer des activités adaptées à chaque enfant avec l'équipe
- Participer à la vie de l'établissement
- Recueillir les informations concernant l'enfant auprès des familles et agir en tant que conseil.
- Assurer par délégation, le remplacement de la Directrice en son absence

**COMPETENCE ET QUALITES REQUISES** :

- Dynamisme, capacité à travailler en équipe, polyvalence, disponibilité, créativité...

**PROFIL DU CANDIDAT** :

- Diplôme **AUXILIAIRE DE PUERICULTURE**
- Attestation souhaitée Premiers secours
- Vaccinations à jour
- Expérience souhaitée
- Disponible au 5 avril 2021

**DELAIS POUR POSTULER :**

- Avant le 28 février 2021
- Les candidatures manuscrites + CV détaillé + copie(s) diplôme(s) + CNI (recto verso) ou carte de séjour + Carte Vitale (ou attestation) sont à adresser à :

Monsieur Le Maire de Six-Fours-Les-Plages  
- Député-Honoraire  
MAIRIE DE SIX-FOURS-LES-PLAGES  
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES  
B.P. N° 97  
83183 SIX-FOURS-LES-PLAGES CEDEX

Pour le Député-Honoraire  
Maire de Six-Fours-les-Plages  
Vice-Président de la Métropole T.P.M.  
Et par délégation,  
Le Directeur Général des Services



Marie-Pierre SERALTA